

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire  
**Band:** 35/1944 (1944)

## Vorwort

**Autor:** Jaccard, Louis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

## Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## P R E F A C E

---

*L'avant-propos du dernier Annuaire a laissé entendre que l'édition de 1944 ou celle de 1945 consacreraient quelques pages à l'examen des tendances actuelles de l'enseignement. On peut se demander si le moment est venu de cristalliser, de codifier déjà en des formules définitives le résultat d'expériences en cours et qui font encore l'objet de recherches et de discussions. Une telle étude viendra à son heure. En attendant, nous constatons que les questions d'éducation préoccupent plus que jamais, en dépit et peut-être à cause des circonstances actuelles, des milieux de plus en plus étendus. On se rend compte de l'importance de ces questions et de la nécessité de les résoudre. Les congrès et semaines pédagogiques, les cours de perfectionnement du personnel enseignant, la création de chaires et d'institutions nouvelles, la publication de maints ouvrages, des enquêtes de tout genre, attestent le besoin que l'on éprouve de toutes parts de réaliser dans les conditions les meilleures la solution des problèmes relatifs à la formation de la jeunesse.*

*L'Annuaire de l'instruction publique en Suisse, fidèle au but qu'il s'est proposé dès son origine, suit avec attention ces diverses manifestations et s'efforce d'en donner une relation aussi suggestive que possible.*

*Le volume de 1944, le 35<sup>e</sup> depuis la création de l'ouvrage, présente à ses lecteurs des études de portée générale, d'autres d'intérêt plus restreint et d'ordre pédagogique ou administratif.*

*Dans la première partie figure en bonne place un magistral travail de M. le professeur Léon Barbey, de Fribourg, sur l'éducation morale de la jeunesse. L'éminent pédagogue, bien connu des lecteurs de l'Annuaire, traite le problème en partant des circonstances actuelles qui rendent cette éducation particulièrement nécessaire et difficile, pour montrer ensuite la part qui en revient à la famille, à l'école et pour aborder la méthode à suivre ; sera-t-elle basée sur le principe de l'autorité ? de la persuasion ? sur les effets de l'expérience ?... tout autant de questions d'un intérêt indiscutable pour*

*tous ceux qui ont la charge d'éduquer la jeunesse. Dans cette étude, il ne s'agit pas, avant tout, de l'éducation religieuse, mais bien de celle des vertus naturelles.*

*Au moment où l'œuvre de la Croix-Rouge lance un appel émouvant au public en général et aux écoles suisses, l'Annuaire accorde une place bien méritée à un exposé dans lequel M<sup>me</sup> Grange, de Genève, signale l'intérêt actif dont les écoliers romands, conscients de leurs devoirs d'humanité et de charité, font preuve à l'égard des enfants victimes de la guerre.*

*Dans une étude fort bien documentée, M. le professeur Laurent Boillat, de Tramelan, traite, de façon prenante, le problème du dessin enfantin et de l'art contemporain. Rappelant que « l'art de l'enfance n'est que l'enfance de l'art », l'auteur établit les similitudes et rapports existant entre l'art de l'enfant et l'art lui-même. La lecture de ces lignes engagera quiconque s'intéresse aux dessins d'enfants, « à les aimer et à laisser à ces jeunes artistes la joie qu'ils ont de créer en dehors de toute contrainte ».*

*La Radiophonie scolaire au cours de ces dix dernières années donne à M. Claude Schubiger, directeur du journal Le Radio, l'occasion de rappeler et de préciser le but, la portée et les moyens de ce mode d'expression dans l'enseignement, de souligner les progrès réalisés et de faire entrevoir le rôle important que l'usage des ondes pourra jouer à l'avenir en s'adaptant à l'évolution des méthodes d'enseignement. Faute de place, l'Annuaire de 1944, ne publie que la première moitié de cette captivante étude, soit celle qui a trait à l'origine, à l'action limitée et supplétive de la radioscolaire, aux précautions à prendre dans le choix, la préparation et la présentation de la matière à diffuser. L'édition de 1945 dira les perspectives d'avenir.*

*La célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire, qui a eu lieu en avril 1944, a permis, au cours des exposés jubilaires et de la remarquable exposition installée dans le Palais de Rumine, à Lausanne, de rappeler les services rendus à l'Ecole vaudoise par cette association dont l'un des membres les plus compétents et actifs est M. J. Chappuis, professeur à Lausanne.*

*Il a paru opportun à l'Annuaire de confier à M. Chappuis le soin de caractériser en quelques pages les tendances qui se manifestent ici et là dans l'enseignement en vue de la préparation des jeunes gens à la vie par la pratique des travaux manuels aux divers degrés de l'enseignement et dans l'orientation professionnelle.*

*Cette question revêt une importance particulière du fait que dans plusieurs cantons, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'âge minimum des travailleurs, on a prolongé d'un an l'âge de la scolarité, ce que viennent de faire notamment les cantons de Neuchâtel et de Vaud.*

*En une dizaine de pages, M. Gribling, professeur à l'Ecole normale de Sion, expose ses idées sur un aspect de l'éducation anti-alcoolique, concernant l'adolescence. Après avoir mis en évidence les bienfaits de la sobriété pour les jeunes gens de 15 à 20 ans, et les avoir opposés au désordre que l'alcool cause « dans l'œuvre d'harmonie que doit être la formation des adolescents », l'auteur résume les efforts faits, en pays romand, par le personnel enseignant pour former une jeunesse sobre. C'est l'occasion de jeter un coup d'œil aux programmes d'enseignement et de rappeler que l'influence la plus efficace en faveur de la sobriété, c'est l'attitude de ceux à qui l'adolescent accorde sa confiance.*

*Les tendances nouvelles de l'éducation physique scolaire et postscolaire, tel est le titre d'un important travail rédigé par M. R. Tharin, inspecteur de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles vaudoises. Il n'est pas besoin d'insister sur l'actualité et l'intérêt de ce problème. L'auteur passe en revue les mesures prises par la Confédération en matière de culture physique de la jeunesse scolaire et postscolaire. N'ignorant pas les critiques émises ici et là à leur sujet, il s'applique à remettre au point les remarques injustifiées et à relever le bel esprit sportif et civique qui anime le nouveau manuel fédéral d'enseignement de la gymnastique.*

*L'extension donnée à cet enseignement en vertu de l'ordonnance fédérale, la préparation du personnel enseignant, le développement actuel de la gymnastique scolaire dans les cantons constituent la partie centrale de ce travail, qui se termine par un aperçu de l'enseignement gymnastique postscolaire et de l'instruction préparatoire postscolaire, et par un appel vibrant à tous les éducateurs pour qu'ils soutiennent et défendent cette œuvre d'éducation physique et morale de notre jeunesse.*

*L'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse retient depuis quelque temps l'attention des milieux pédagogiques et des pouvoirs publics par l'extension qu'elle compte donner à son activité dans les trois régions linguistiques de la Suisse. L'Annuaire ne saurait se désintéresser de ce mouvement. Aussi bien s'est-il adressé à M. Jean Pochon, inspecteur scolaire à Lausanne, qui, en un bref exposé a bien voulu indiquer les raisons d'être de cette œuvre et les services qu'elle est à même de rendre à la jeunesse scolaire suisse.*

*Telle est la matière dont se composent les deux premières parties de l'Annuaire.*

*Selon l'habitude, la troisième partie est consacrée aux délibérations de la Conférence romande des chefs des Départements de l'instruction publique qui, en juin 1944, tint ses assises à Bienne.*

*Les chroniques scolaires des cantons romands et celle de la Suisse allemande donnent d'abondants détails sur les faits qui ont marqué l'année écoulée, sur les congrès, jubilés, manifestations diverses, sur les organisations nouvelles, statistiques, etc. Le lecteur y trouvera une foule de renseignements aussi variés qu'intéressants.*

*La chronique scolaire du Valais, rédigée cette année-ci pour la première fois par M. l'abbé Boucard, directeur de l'Ecole normale de Sion, signale la démission de M. Mangisch, membre du comité de rédaction de l'Annuaire pendant plus de vingt ans. C'est avec un vif regret que le comité a pris acte de cette décision, due, il est vrai, à des raisons de santé. Nous garderons le meilleur souvenir de ce collègue aimable, dévoué, et toujours compréhensif des besoins et des possibilités de l'Ecole romande. Avec nos remerciements pour sa précieuse collaboration, nous lui exprimons nos vœux pour l'amélioration de sa santé.*

*A son successeur, M. l'abbé Boucard, va notre reconnaissance de ce qu'il a bien voulu accepter le remplacement de M. Mangisch au sein du comité de rédaction de l'Annuaire. Puisse-t-il trouver toute satisfaction dans cette nouvelle activité.*

*M Ed. Blaser, notre distingué collaborateur des bords de la Limmat, a bien voulu compléter sa chronique de 1944 consacrée aux principaux actes législatifs scolaires des cantons alémaniques, par la présentation d'un excellent article nécrologique sur le regretté Louis Gauchat, professeur, philologue et auteur du Glossaire des patois romands, décédé en 1942.*

*Onze analyses bibliographiques dues à la plume autorisée de M. G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, constituent la cinquième et dernière partie de l'Annuaire. Six d'entre elles se rapportent à la psychologie, les cinq autres à la pédagogie.*

*Ainsi se présente le 35<sup>e</sup> volume de l'Annuaire. Nous aimons à croire qu'il trouvera auprès de ses lecteurs habituels un accueil aussi favorable que ceux qui l'ont précédé et que cette édition marquera une étape bienfaisante dans la recherche de l'ordre et de l'harmonie dont notre pauvre monde a tant besoin.*

JD.